

Vous désirez prier personnellement mais vous ne savez pas comment faire ?

Vous aimeriez approfondir votre prière personnelle et être aidé en ce sens ?

Vous avez soif de rencontrer le Christ dans sa Parole ?

Le doyenné du Haut-Doubs forestier et le Service diocésain de la formation vous proposent une expérience de prière personnelle accompagnée.

Les horaires sont aménagés de telle sorte que tous, jeunes et moins jeunes, y compris ceux qui ont de longues journées de travail, puissent y participer.

Cette semaine de prière accompagnée est une manière simple de vivre une retraite spirituelle au milieu de vos occupations quotidiennes.

« Celui qui boira l'eau que je lui donnerai n'aura plus jamais soif »

Jn 4,14



Le doyenné du Haut-Doubs forestier

et

le Service diocésain de la formation

vous proposent :



Semaine paroissiale de prière accompagnée
7 jours de retraite dans la vie à l'écoute de la Parole de Dieu

- Dimanche 19 mars 2023, de 15h à 17h, salles paroissiales de l'église St Pierre

Lancement de la semaine et prise de rendez-vous avec les accompagnateurs

- Du lundi au vendredi, chaque jour à l'heure qui vous convient

Temps de prière personnelle et rencontre avec votre accompagnateur (dans les salles ou à distance)

- Samedi 26 mars 2023, salles paroissiales de l'église St Pierre

De 9 h 30 à 11 h Clôture de la semaine
11 h Messe d'action de grâce

Presbytère Saint Bénigne

6 rue Tissot

25300 PONTARLIER

Secrétariat : paroisse-paysdepontarlier@diocese-besancon.fr

09.75.38.82.36

REPONSES A QUELQUES QUESTIONS

Mais moi, je ne sais pas prier tout seul ! Comment puis-je y arriver ?

Personne ne peut dire qu'il sait prier. Nous vous proposons « d'apprendre » à prier par des moyens concrets. Il se passe toujours quelque chose entre Dieu et nous, même si nous n'en avons pas conscience.

Quelle doit être ma disponibilité ? J'ai un emploi du temps chargé et des horaires irréguliers.

Les rencontres de lancement (dimanche 19/03) et de clôture (samedi 26/03) sont incontournables. Chaque jour, choisissez à votre convenance l'heure et la durée de votre temps de prière personnelle. Votre accompagnateur vous proposera un large choix d'horaires pour le rencontrer. Vous fixerez ces RV avec lui le dimanche 19/03.

Pourquoi me propose-t-on un accompagnateur ?

Pour vous aider dans votre prière : vous proposer un cadre, vous écouter sur ce que vous souhaitez dire chaque jour après votre temps de prière, vous donner des éléments de réponse à vos questions et difficultés, vous suggérer un texte d'Écriture comme support à votre prière du lendemain... bref, pour vous accompagner.

Qui sont-ils ? Sont-ils compétents ?

Laïcs ou religieux formés à l'écoute et à l'accompagnement spirituel, ils sont eux-mêmes accompagnés dans leur vie spirituelle et chrétienne. La confidentialité des entretiens est garantie.

Où vais-je rencontrer mon accompagnateur ?

Prioritairement dans les salles paroissiales de l'église St Pierre. Chaque accompagnateur aura un lieu calme et discret pour vous recevoir entre 20 et 30 minutes. Mais il est aussi possible d'organiser des rendez-vous par visioconférence, à la demande.

Pourquoi me demande-t-on une participation financière ?

Pour prendre en charge les frais de la paroisse et ceux des accompagnateurs.

Que m'apportera cette semaine ?

« Venez et voyez ! »

Renseignements : Pascal PERROUX-HUMMEL, prêtre

Courriel : paroisse-paysdepontarlier@diocese-besancon.fr **Tel** : 07 84 19 90 04

Inscription par courrier à adresser à :

Pascal PERROUX-HUMMEL - SEPPAC

Presbytère Saint Bénigne

6 rue Tissot

25300 PONTARLIER

BULLETIN D'INSCRIPTION

Semaine paroissiale de prière accompagnée du 19 au 26 mars 2023

à renvoyer par courrier impérativement avant le 5 mars 2023

ou scanner et envoyer par mail à paroisse-paysdepontarlier@diocese-besancon.fr

L'inscription sera confirmée à la réception de votre règlement (par courrier)

Mme, Melle, M. Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tel. : Courriel :

Participera à l'ensemble de la semaine de prière accompagnée du 19 au 26 mars 2023

Signature :

Souhaite rencontrer son accompagnateur : (Cochez au moins une case)

Début d'après-midi (14 h 30 - 16 h 30)

Fin d'après-midi (16 h 30 - 18 h)

Début de soirée (19 h 30 - 20 h 30)

Fin de soirée (20 h 30 - 22 h)

Autre créneau horaire souhaité :

Envoyer ce bulletin accompagné d'un chèque à l'ordre de « Service de formation » à l'adresse suivante :

Pascal PERROUX-HUMMEL - SEPPAC

Presbytère Saint Bénigne, 6 rue Tissot, 25300 PONTARLIER

Pour prendre en charge les frais de cette semaine, (reprographie, téléphone, locaux et le déplacement des accompagnateurs etc.), une participation de 25 à 50 euros vous est demandée. La participation financière ne doit pas être un obstacle, chacun ajustera sa contribution.